



Comité français  
**UICN**

En partenariat avec :



### Communiqué de presse

## **Une espèce de reptiles et d'amphibiens sur cinq risquent de disparaître de France métropolitaine selon la Liste rouge des espèces menacées**

- 26 mars 2008 -

**Les nouvelles évaluations réalisées par le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'Histoire naturelle, en partenariat avec la Société herpétologique de France, montrent que 7 espèces de reptiles sur 37 et 7 espèces d'amphibiens sur 34 sont actuellement menacées sur le territoire métropolitain. Ces espèces sont des indicateurs de l'état de santé de plusieurs de nos milieux naturels. Sans une action efficace, ces chiffres pourraient doubler dans les années à venir.**

Ce premier chapitre de la Liste rouge des espèces menacées en France met en évidence les menaces multiples qui pèsent sur les reptiles et les amphibiens de métropole. L'**assèchement des zones humides** et le **comblement des mares** représentent une menace pour la survie de la Grenouille des champs (en danger critique) et du Pélobate brun (en danger). La **pollution des milieux aquatiques** a également contribué à la raréfaction des espèces dépendantes de ces habitats naturels.

L'évolution des milieux due à l'**abandon du pastoralisme** a entraîné une forte régression de l'habitat de la Vipère d'Orsini (en danger critique). Cette espèce est également victime de l'**urbanisation** et de la **construction d'infrastructures** routières et ferroviaires, tout comme la Tortue d'Hermann (vulnérable en France et en danger dans le Var). A ces menaces, s'ajoute la **collecte illégale** d'individus pour les deux espèces.

Enfin, la compétition avec des **espèces exotiques introduites**, telles que la Tortue de Floride ou la Grenouille taureau, représente une menace pour des espèces autochtones comme la Cistude d'Europe (une tortue d'eau douce quasi menacée) et les espèces de Grenouilles vertes.

Vivant en haute altitude, d'autres espèces sont aujourd'hui relativement à l'abri des pressions humaines, du fait de leur localisation dans des lieux inhabités et peu fréquentés par l'Homme. Mais l'**aire de répartition très réduite** de plusieurs d'entre elles les place en situation de grande fragilité face à toute menace nouvelle qui pourrait survenir, comme la construction de routes ou de stations de ski. C'est le cas du Lézard d'Aurelio et de la Salamandre de Lanza (tous deux en danger critique). Le **réchauffement climatique** pourrait également s'avérer très préjudiciable à l'avenir pour ces espèces.

Outre les espèces aujourd'hui menacées, 6 espèces de reptiles et 6 d'amphibiens se classent dans la catégorie "**quasi menacée**". Le nombre d'espèces menacées en France métropolitaine pourrait donc **doubler** dans les années à venir si aucune action n'était entreprise pour améliorer leur situation.

En dépit de la protection réglementaire dont bénéficient les espèces de reptiles et d'amphibiens en France depuis les années 80, la situation de nombre d'entre elles demeure préoccupante. La mise en place d'un plan de suivi de chaque espèce menacée et quasi menacée apparaît indispensable. Et pour les plus en danger, des actions spécifiques sont à mettre en œuvre, à l'image des plans de restauration lancés ces dernières années pour la Vipère d'Orsini et la Tortue d'Hermann.

#### **Comité français de l'UICN**

Sébastien Moncorps, Directeur  
Tel. 01 47 07 78 58 / 06 73 86 87 29  
[sebastien.moncorps@uicn.fr](mailto:sebastien.moncorps@uicn.fr)

Florian Kirchner, Chargé de mission "espèces"  
Tel. 01 40 79 48 09 / 06 89 29 72 89  
[florian.kirchner@uicn.fr](mailto:florian.kirchner@uicn.fr)  
<http://www.uicn.fr/>

#### **Muséum national d'Histoire naturelle Service du patrimoine naturel**

Jacques Trouvilliez, Directeur  
Tel. 01 40 79 32 57 / 06 78 76 57 83  
[trouvilliez@mnhn.fr](mailto:trouvilliez@mnhn.fr)

Patrick Haffner, Chargé de mission scientifique  
Tel. 01 40 79 31 62  
[haffner@mnhn.fr](mailto:haffner@mnhn.fr)  
<http://inpn.mnhn.fr/>



## La Liste rouge des espèces menacées en France

### Une Liste rouge nationale pour 2010

Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) se sont associés pour la réalisation de ce projet mobilisateur et participatif, visant à dresser le premier bilan de l'état des espèces présentes en France métropolitaine et d'outre-mer.

#### Pourquoi une Liste rouge pour la France ?

La Liste rouge de l'UICN est reconnue comme l'outil le plus fiable au niveau mondial pour évaluer le risque d'extinction des espèces. Fondée sur une solide base scientifique, elle met en lumière le déclin marqué et continu de la biodiversité dans le monde grâce à différents critères précis.

La France s'est engagée, dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique, à stopper l'érosion de la biodiversité sur son territoire d'ici 2010. Dans ce contexte, la Liste rouge a été retenue comme indicateur de référence pour suivre l'évolution du degré de menace pesant sur les espèces. Elle permettra de mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France.

Les deux livres rouges français de la faune et de la flore ont aujourd'hui plus de 10 ans et ont été réalisés selon une méthodologie qui n'a désormais plus cours. De plus, ils ne concernent que les espèces de métropole.

#### Un projet participatif pour la Liste rouge nationale

Etablie conformément aux critères de référence de l'UICN, la Liste rouge nationale vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces à l'échelle du territoire national. Il s'agit de réunir les meilleures informations disponibles sur le risque de disparition de notre territoire des espèces végétales et animales qui s'y reproduisent en milieu naturel ou qui y sont régulièrement présentes.

Lancé en 2007, le projet de Liste rouge nationale se décline en chapitres taxonomiques (mammifères, plantes vasculaires, crustacés, libellules...) et géographiques (métropole, Réunion, Guadeloupe, Nouvelle-Calédonie...). Son élaboration repose sur l'expertise du réseau de spécialistes du Comité français de l'UICN et des scientifiques du MNHN, en associant étroitement les organisations qui disposent d'une expertise et de données fiables sur le statut de conservation des espèces en France.

La Liste rouge nationale constituera un inventaire de référence sur les espèces, elle permettra d'actualiser les données, d'identifier les priorités d'action et de suivre l'évolution de l'état de la biodiversité en France. Après les reptiles et amphibiens de métropole, les prochains chapitres des mois à venir porteront sur les oiseaux, les mammifères et les crustacés de métropole et sur les oiseaux d'outre-mer. De nombreux autres chapitres seront mis en chantier dans le courant de l'année 2008.

#### Comment estime-t-on le risque de disparition d'une espèce ?

La méthodologie mondiale définie par l'UICN s'appuie sur cinq critères d'évaluation. Ces critères reposent sur différents facteurs biologiques associés au risque d'extinction, comme la taille de la population de l'espèce, son taux de déclin, l'aire de sa répartition géographique et son degré de fragmentation.

En confrontant la situation de chaque espèce aux différents seuils quantitatifs fixés pour chacun des cinq critères, on définit pour chacune d'elles si elle se classe ou pas dans l'une des catégories d'espèces menacées (CR, EN et VU) en fonction des données disponibles.

Avec le soutien de :



# La Liste rouge des espèces menacées en France

## Chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine

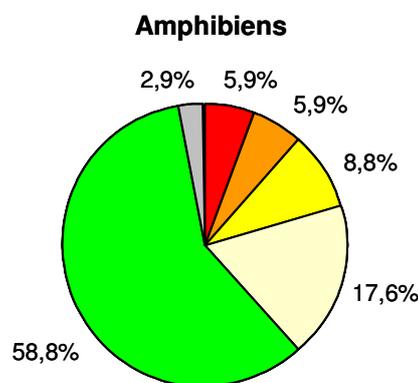
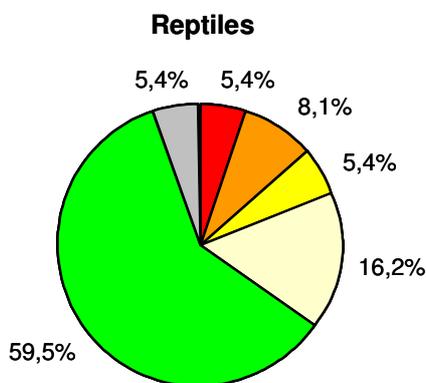
Premier volet de la Liste rouge nationale, ce chapitre vise à dresser un bilan du niveau de menace qui pèse sur les amphibiens et reptiles de métropole, sur la base des critères de référence de l'UICN. Pour ces évaluations, le MNHN et le Comité français de l'UICN ont travaillé en partenariat avec la Société herpétologique de France.

Au total, 41 espèces de reptiles et 39 espèces d'amphibiens sont recensées sur le territoire métropolitain. Certaines d'entre elles, conformément à la méthodologie, n'ont pas été soumises à l'évaluation (4 reptiles et 5 amphibiens) : ce sont les espèces présentes en France uniquement de manière occasionnelle, comme la Tortue verte ou la Tortue de Kemp (deux tortues marines), et les espèces non natives introduites en France dans la période récente (après l'année 1500), comme la Grenouille taureau ou la Tortue de Floride.

Finalement, 37 espèces de reptiles et 34 espèces d'amphibiens ont été passées au crible des critères de la Liste rouge. Quarante experts ont contribué à la phase préalable de vérification des données et neuf d'entre eux ont validé les analyses lors de l'atelier final d'évaluation. Les résultats sont présentés dans les deux figures ci-dessous.

De plus, pour quelques espèces, une évaluation complémentaire a été réalisée pour certaines sous-espèces ou certaines populations particulières (cf. tableaux ci-après).

*Répartition des 37 espèces de reptiles et des 34 espèces d'amphibiens évaluées en fonction des différentes catégories de la Liste rouge.*



- CR : En danger critique d'extinction
- EN : En danger
- VU : Vulnérable
- NT : Quasi menacée
- LC : Préoccupation mineure
- DD : Données insuffisantes



© Marc Cheylan

Le Lézard Ocellé, une espèce vulnérable trouvée dans le sud de la France

### Comité d'évaluation

#### Experts

Roger Bour  
Marc Cheylan  
Robert Guyétant  
Jean Lescure  
Jean-Christophe de Massary  
Guy Naulleau  
Annemarie Ohler  
Gilles Pottier  
Jean-Pierre Vacher

#### Evaluateurs Liste rouge

Patrick Haffner  
MNHN  
Florian Kirchner  
Comité français de l'UICN

## Quelques exemples de reptiles et amphibiens de France métropolitaine

### Tortue d'Hermann *Testudo hermanni*

VU

Strictement méditerranéenne, la Tortue d'Hermann est présente en Espagne, en Italie et en France où elle ne vit plus qu'en effectifs réduits en Corse et dans le massif des Maures (Var) et ses alentours. Cette tortue terrestre affectionne les lieux exposés où alternent prairies pâturées, maquis, vergers et bosquets de Chênes lièges.

L'espèce est aujourd'hui victime de multiples menaces, au premier rang desquelles la perte de son habitat due à l'urbanisation, au développement d'infrastructures routières et ferroviaires et à la conversion de la garrigue en vignobles. Elle subit également les incendies de forêts et une collecte encore importante par des personnes souvent non informées.

Pour la population du Var, particulièrement menacée, la conservation de l'espèce passe en priorité par le maintien de son habitat. La population corse apparaît moins menacée à court terme, du fait d'une meilleure conservation des milieux naturels et du maintien d'une agriculture et d'un élevage traditionnels.



© Marc Cheylan



© Claudine Delmas

### Lézard d'Aurelio *Iberolacerta aurelio*

CR

La situation critique du Lézard pyrénéen d'Aurelio est due à son aire de répartition extrêmement réduite, restreinte à une zone inférieure à 100 km<sup>2</sup> dans le département de l'Ariège. L'espèce vit en altitude, dans des zones d'éboulis et de rochers situées au-dessus de la limite supérieure de la forêt. Du fait de cette localisation dans un milieu inhabité et peu fréquenté par l'Homme, aucune pression majeure n'est identifiée actuellement sur sa population.

Mais le caractère très limité de son aire de répartition rend la survie du Lézard d'Aurelio particulièrement fragile face à toute menace nouvelle qui pourrait survenir, comme la construction d'une route ou d'une station de ski. D'autre part, le réchauffement climatique pourrait être préjudiciable à cette espèce qui disposera de peu de possibilités de migration en altitude vers des zones plus favorables pour elle. Les responsabilités françaises sont fortes envers cette espèce pyrénéenne n'existant qu'en France et en Espagne.

### Vipère d'Orsini *Vipera ursinii*

CR

Cette petite vipère se nourrissant quasi-exclusivement de sauterelles et de grillons vit dans le sud-est de la France où elle subsiste dans des petites populations très fragmentées et isolées les unes des autres. On la trouve également dans le sud de l'Europe jusqu'en Russie.

Victime de l'abandon du pastoralisme qui a entraîné la disparition progressive des landes et des pelouses qui constituaient son habitat de prédilection, elle est aujourd'hui menacée par des aménagements divers (constructions, routes, pistes de ski) et par les collectes illégales. Pour tenter d'assurer son avenir en France, le Ministère chargé de l'écologie a décidé la mise en place d'un plan de restauration pour l'espèce.



© Marc Cheylan

# La Liste rouge des espèces menacées en France

© Jean-Christophe de Massary



**Pélobate brun**  
*Pelobates fuscus*

EN

Le Pélobate brun, encore appelé Crapaud à couteaux du fait d'un renflement corné et tranchant sur ses pattes arrières lui permettant de creuser le sol, vit dans les campagnes notamment en milieux de landes et dans les zones de culture extensive.

Encore assez répandue sur le tiers nord de la France au début du XX<sup>ième</sup> siècle, l'espèce a vu ses effectifs s'effondrer en quelques décennies en raison des remembrements agricoles et du comblement des mares indispensables à sa reproduction. Sa distribution y est aujourd'hui limitée à quatre zones morcelées dans l'Indre et dans le nord-est.

Fort heureusement, le Pélobate brun n'est pas menacé à l'échelle européenne, car on le trouve en nombre important en Europe centrale et de l'est. En Alsace et en Lorraine, des actions de creusement et de restauration de mares ont été entreprises afin d'augmenter les chances de reproduction de l'espèce. Toutefois, son maintien en France reste aujourd'hui incertain.

**Salamandre de Lanza**  
*Salamandra lanzai*

CR

Cette espèce des pelouses alpines vivant à des altitudes supérieures à 1800 m présente une aire de répartition extrêmement réduite, limitée à 60 km<sup>2</sup>. Trouvée de part et d'autre de la frontière franco-italienne, elle n'est connue en France que dans une seule vallée.

Cette situation très fragile entraîne un risque élevé d'extinction, sa disparition pouvant être précipitée par la survenue d'un seul événement nouveau. Les principales menaces sont l'excès de fréquentation touristique et le surpâturage qui peuvent entraîner une forte altération de son habitat et un dérangement excessif. Sa conservation dépend donc de la protection des secteurs les plus sensibles, qui apparaissent relativement restreints et faciles à délimiter.

La Salamandre de Lanza vit la plupart du temps sous terre, dans des anfractuosités rocheuses ou des cavités du sol. C'est l'une des dernières espèces d'amphibiens découvertes en France : sa description date de 1988.



© Franco Andreone

© Jean-Pierre Vacher



**Grenouille verte de Lessona**  
*Pelophylax lessonae*

NT

Distribuée presque partout sur le territoire, la Grenouille verte de Lessona ne figure pas au rang des espèces menacées en France mais est proche de rejoindre ce classement.

Son statut d'espèce « quasi menacée » est lié à différentes menaces. Tout d'abord la régression de ses habitats de reproduction, tels que les étangs de zones forestières ou les milieux de marais, suite à leur assèchement ou à leur comblement.

Mais elle subit également la compétition de la Grenouille rieuse, une espèce dont de nombreux individus ont été introduits à partir de populations de l'est de l'Europe pour leurs cuisses et leur usage en laboratoire. Aujourd'hui en expansion en France, cette dernière espèce entre en compétition avec les espèces locales.

# La Liste rouge des espèces menacées en France

## Reptiles de France métropolitaine

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France
<i>Iberolacerta aurelioi</i>	Lézard d'Aurelio	CR
<i>Vipera ursinii</i>	Vipère d'Orsini	CR
<i>Mauremys leprosa</i>	Emyde lépreuse	EN
<i>Iberolacerta aranica</i>	Lézard du Val d'Aran	EN
<i>Iberolacerta bonnali</i>	Lézard de Bonnal	EN
<i>Testudo hermanni</i>	Tortue d'Hermann	VU
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	VU
<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe	NT
<i>Euleptes europaea</i>	Phyllodactyle d'Europe	NT
<i>Hemidactylus turcicus</i>	Hémidactyle verruqueux	NT
<i>Archaeolacerta bedriagae</i>	Lézard de Bedriaga	NT
<i>Psammodromus hispanicus</i>	Psammodrome d'Edwards	NT
<i>Vipera seoanei</i>	Vipère de Séoane	NT
<i>Tarentola mauritanica</i>	Tarente de Maurétanie	LC
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	LC
<i>Algyroides fitzingeri</i>	Algyroïde de Fitzinger	LC
<i>Lacerta agilis</i>	Lézard des souches	LC
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert occidental	LC
<i>Zootoca vivipara</i>	Lézard vivipare	LC
<i>Podarcis liolepis</i>	Lézard catalan	LC
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	LC
<i>Podarcis sicula</i>	Lézard des ruines	LC
<i>Podarcis tiliguerta</i>	Lézard tyrrhénien	LC
<i>Psammodromus algirus</i>	Psammodrome algire	LC
<i>Chalcides striatus</i>	Seps strié	LC
<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse	LC
<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine	LC
<i>Zamenis longissimus</i>	Couleuvre d'Esculape	LC
<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	LC
<i>Malpolon monspessulanus</i>	Couleuvre de Montpellier	LC
<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine	LC
<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier	LC
<i>Rhinechis scalaris</i>	Couleuvre à échelons	LC
<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic	LC
<i>Vipera berus</i>	Vipère péliade	LC
<i>Caretta caretta</i>	Tortue caouanne	DD
<i>Dermochelys coriacea</i>	Tortue luth	DD

<i>Chelonia mydas</i>	Tortue verte	NA <sup>b</sup>
<i>Eretmochelys imbricata</i>	Tortue caret	NA <sup>b</sup>
<i>Lepidochelys kempii</i>	Tortue de Kemp	NA <sup>b</sup>
<i>Trachemys scripta</i>	Tortue de Floride	NA <sup>a</sup>

Nom scientifique	Sous-espèce ou population	Nom commun	Catégorie Liste rouge France
<i>Testudo hermanni</i>	Pop. varoise	Tortue d'Hermann pop. du Var	EN
<i>Lacerta agilis</i>	Ssp. garzoni	Lézard des souches ssp. garzoni	EN
<i>Euleptes europaea</i>	Pop. provençale	Phyllodactyle d'Europe pop. de Provence	VU
<i>Euleptes europaea</i>	Pop. corse	Phyllodactyle d'Europe pop. de Corse	NT
<i>Natrix natrix</i>	Ssp. corsa	Couleuvre à collier ssp. corsa	NT



Comité français  
**UICN**



### Les catégories UICN pour la Liste rouge

#### Catégories des espèces menacées de disparition de France :

<b>CR</b>	En danger critique d'extinction
<b>EN</b>	En danger
<b>VU</b>	Vulnérable

#### Autres catégories :

**NT** : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

**LC** : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)

**DD** : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

**NA** : Non applicable (espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en France uniquement de manière occasionnelle)

# La Liste rouge des espèces menacées en France

## Amphibiens de France métropolitaine

Espèce	Nom commun	Catégorie Liste rouge France
<i>Rana arvalis</i>	Grenouille des champs	CR
<i>Salamandra lanzai</i>	Salamandre de Lanza	CR
<i>Pelobates fuscus</i>	Pélobate brun	EN
<i>Rana pyrenaica</i>	Grenouille des Pyrénées	EN
<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune	VU
<i>Pelobates cultripès</i>	Pélobate cultripède	VU
<i>Salamandra atra</i>	Salamandre noire	VU
<i>Discoglossus montalentii</i>	Discoglosse corse	NT
<i>Bufo viridis</i>	Crapaud vert	NT
<i>Pelophylax perezii</i>	Grenouille verte de Perez	NT
<i>Pelophylax lessonae</i>	Grenouille verte de Lessona	NT
<i>Speleomantes strinati</i>	Spélerpès de Strinati	NT
<i>Calotriton asper</i>	Calotriton des Pyrénées	NT
<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	LC
<i>Discoglossus sardus</i>	Discoglosse sarde	LC
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	LC
<i>Bufo calamita</i>	Crapaud calamite	LC
<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte	LC
<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale	LC
<i>Hyla sarda</i>	Rainette sarde	LC
<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué	LC
<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille verte	LC
<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	LC
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	LC
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	LC
<i>Euproctus montanus</i>	Euprocte de Corse	LC
<i>Ichtyosaura alpestris</i>	Triton alpestre	LC
<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	LC
<i>Lissotriton vulgaris</i>	Triton ponctué	LC
<i>Salamandra corsica</i>	Salamandre de Corse	LC
<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée	LC
<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté	LC
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	LC
<i>Pelophylax kl. grafi</i>	Grenouille verte de Graf	DD

<i>Discoglossus pictus</i>	Discoglosse peint	NA <sup>a</sup>
<i>Xenopus laevis</i>	Xénope lisse	NA <sup>a</sup>
<i>Lithobates catesbeiana</i>	Grenouille taureau	NA <sup>a</sup>
<i>Pelophylax bedriagae</i>	Grenouille verte de Bedriaga	NA <sup>a</sup>
<i>Triturus carnifex</i>	Triton crêté italien	NA <sup>a</sup>

Espèce	Population	Nom commun	Catégorie Liste rouge France
<i>Bufo viridis</i>	Pop. alsacienne	Crapaud vert pop. d'Alsace	EN
<i>Discoglossus sardus</i>	Pop. îles d'Hyères	Discoglosse sarde pop. des îles d'Hyères	VU
<i>Discoglossus sardus</i>	Pop. corse	Discoglosse sarde pop. de Corse	LC
<i>Bufo viridis</i>	Pop. corse	Crapaud vert pop. de Corse	LC



Comité français  
**UICN**



### Les catégories UICN pour la Liste rouge

#### Catégories des espèces menacées de disparition de France :

<b>CR</b>	En danger critique d'extinction
<b>EN</b>	En danger
<b>VU</b>	Vulnérable

#### Autres catégories :

**NT** : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

**LC** : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)

**DD** : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

**NA** : Non applicable (espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en France uniquement de manière occasionnelle)